

Créateurs, repreneurs, une formation pour réussir



5 jours

pour entreprendre



OBJECTIFS : Aider le stagiaire à structurer son projet à la fois :

- Juger votre volonté et votre capacité à entreprendre
- Evaluer le degré de maturité du projet
- Apporter une aide à la structuration du projet (données nécessaires à l'analyse du marché, besoins en termes d'exploitation, faisabilité économique, choix, contraintes et obligations juridiques, fiscales et sociales...)

PUBLIC : Tout porteur de projet à la création ou reprise d'entreprise (**public salarié ou demandeurs d'emploi**)

COUT : stage gratuit financé par la CCI d'Ajaccio et de la Corse-du-Sud (CCI2A)

DUREE : 5 jours (35 heures)

HORAIRES : 9h00 / 12h30 et 14h00 / 17h30

VALIDATION : : Attestation de fin de formation délivrée par la CCI2A

ANIMATEURS : collaborateurs de la CCI2A, formateurs et intervenants extérieurs (Avocats, experts-comptables, spécialistes du marketing, de la communication et des NTIC, professionnels de la banque, INSEE, URSSAF, RSI, Service des Impôts des Entreprises...)

CONTENU : La démarche globale de la création / reprise d'entreprise

- L'approche marketing et commerciale :
 - L'étude de marché
 - Les comportements d'achat
 - Le choix de son implantation (présentation d'ODIL : Outil D'aide à l'Implantation Locale)
 - Les moyens commerciaux
- Les moyens informatiques et technologiques de l'information :
 - informatiser pour mieux gérer et développer votre entreprise, l'e-commerce et les utilisations du web
- Les aspects juridiques :
 - Le choix de la structure juridique
 - Le bail commercial
 - Les contrats et documents commerciaux
 - Le mode juridique de reprise
- Les aspects sociaux
 - Présentation du RSI, la protection sociale des professions indépendantes
 - Régimes et prestations
- La gestion de l'entreprise
 - La faisabilité du projet
 - La mise en place de la comptabilité
 - La fiscalité de l'entreprise
 - La reprise d'entreprise
- Les aspects fiscaux
 - Présentation du Service des Impôts des Entreprises (SIE)
 - Les principaux impôts et taxes
- Le financement
 - Comment la banque aborde votre demande de financement
 - Les outils de financement à disposition des créateurs d'entreprises
- Les formalités
- Votre auto évaluation
- Le suivi de l'entreprise

CONDITIONS ET INSCRIPTIONS : Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ajaccio et de la Corse du Sud, Espace Entreprendre, Quai L'herminier, 20 181 Ajaccio Cedex 01,